



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E5630

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2025

ÉDITÉ LE

09/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1996

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 15/06/2006
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 408 433 613 00028

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 20-032290

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AH 232 447

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AH 232 447

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : TECHENE

SEDE
Z A DE BORDEBASSE
31800 ST-GAUDENS

Téléphone : 05 61 95 03 26

Portable : 06 14 62 18 95

Fax :

Site Internet :

E-mail : christian.techene@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
TECHENE CHRISTIAN GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/07/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/07/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	22/07/2021
o Isolation des combles perdus	06/09/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.